

Edito

Chers Collègues,



Le 27 septembre dernier, le collège des grands électeurs m'a reconduit dans mon mandat de Sénatrice de Haute-Savoie. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre confiance renouvelée à l'occasion de cette élection. Celle-ci m'honore autant qu'elle m'oblige.

En allant à votre rencontre tout au long de cette campagne, j'ai bien entendu les problèmes concrets du quotidien et les enjeux d'avenir pour lesquels vous attendez un soutien efficace de vos sénateurs.

Nos échanges n'ont fait que renforcer ma conviction : le Sénat devra peser pour mettre en œuvre une véritable décentralisation et redonner aux collectivités locales l'autonomie fiscale et administrative dont elles ont besoin pour s'administrer librement.

Je serai ainsi particulièrement vigilante sur les textes capitaux qui arriveront au Sénat dans les semaines à venir, s'agissant notamment du projet de loi de finances pour 2021 et des menaces qui pèsent sur les finances locales, et du projet de loi 3 D (décentralisation-déconcentration-différenciation).

Aux côtés de mon équipe, je reste à votre entière disposition.

Comme je m'y suis toujours engagée, je m'efforcerai de remplir mon mandat avec le souci d'être à votre écoute et de rechercher avec vous des solutions de bon sens.

Bien sincèrement,
Sylviane NOEL



Proposition de loi visant à garantir la prééminence des lois de la République

Le Sénat a examiné le 19 octobre dernier la proposition de loi visant à garantir la prééminence des lois de la République dont je suis cosignataire.

Le premier article entend consacrer, à l'article 1er de la Constitution, le principe selon lequel « nul individu ou nul groupe ne peut se prévaloir de son origine ou de sa religion pour s'exonérer de la règle commune ».

Le second article fait obligation aux partis politiques de respecter le principe de laïcité, au même titre que les principes de souveraineté nationale et de démocratie, avec l'objectif d'exclure les partis communautaristes des financements publics prévus pour les candidats aux élections. Un premier acte plus que nécessaire pour poser les fondements solides d'une République forte et intransigeante face à l'obscurantisme.

Dans le contexte des attaques terroristes qui ont durement frappé notre pays ces dernières semaines, je plaide pour que ces actes soient traités par un régime d'exception apte à répondre avec efficacité, rapidité et avec une extrême sévérité.

Il est grand temps que la France s'exonère des lois de la paix pour anéantir définitivement l'islamo-fascisme qui gangrène notre pays.

La parité progresse en Haute-Savoie!



En tant que première femme sénatrice, je me réjouis que la Haute-Savoie s'illustre à la cinquième place des départements où le nombre de femmes maires est le plus important avec 73 femmes maires sur 280 communes : la marge de progression est encore large mais c'est un signe encourageant !

Délégation aux droits des femmes

Je remercie mes collègues pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me nommant **secrétaire générale de la Délégation au droit des Femmes du Sénat**. J'aurais à cœur d'œuvrer au sein de cette instance importante chargée d'informer le Sénat de la politique suivie par le gouvernement au regard de ses conséquences sur les droits des femmes et sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sujet qui m'est très cher. La délégation assure, en ce domaine, le suivi de l'application des lois. Elle peut également être saisie sur un projet ou une proposition de loi.

Mes dernières questions écrites

- ➔ Question écrite sur la lutte contre les installations illicites de gens du voyage et sur le suivi financier de leur coût.
- ➔ Question écrite relative à la récupération de terres agricoles en fermage sans conclusion de bail rural au préalable.
- ➔ Question écrite sur les nombreuses annulations de sorties scolaires dues aux décisions des rectorats ou des services départementaux de l'éducation nationale.
- ➔ Question écrite concernant l'annonce du retour de la règle des 25 % de télétravail pour les salariés frontaliers en Suisse.
- ➔ Question écrite relative au soutien financier aux collectivités territoriales en matière d'aide à l'embauche de contrats d'apprentissage.

Retrouvez l'intégralité de mes questions parlementaires au lien suivant: [questions parlementaires](#).

#Sénatrice sur le terrain, à l'écoute des élus !

Soutien des commerces de proximité face à la crise

En ce second confinement, mes pensées vont d'abord vers notre personnel soignant, soumis une fois de plus à rude épreuve, et bien sûr aux malades et à leur famille. Je regrette cette mesure si radicale, prise sans aucune concertation avec le Parlement, qui porte un nouveau coup dur à nos libertés et à notre économie.



Je déplore le fait que les professionnels, commerçants et artisans de proximité qui font respecter les gestes barrière depuis des mois, se voient une nouvelle fois privés d'exercer leur activité, les plaçant ainsi dans une précarité extrême.

Avec mes collègues Virginie Duby-Muller et Martial Saddier, nous sommes intervenus fin octobre auprès du premier ministre pour les soutenir.

En effet, à quelques semaines des fêtes de fin d'année, nous ne comprenons pas cette décision qui instaure deux poids deux mesures entre les hyper et supermarchés, les commerces de détail et ces petits commerces (salons de coiffure, libraires, magasins de vêtements etc...) qui ne semblent pas présenter, a priori, plus de danger sanitaire. Nous restons donc mobilisés à leurs côtés.

Port de pneus neige en hiver: le décret enfin publié, mais pas d'obligation avant novembre 2021



Je faisais partie des élus qui réclamaient l'application de cette mesure depuis longtemps.

Quatre ans après la loi "Montagne II" prévoyant l'obligation pour les voitures, comme pour les autocars et les poids lourds, de s'équiper de pneus hiver entre le 1er novembre et le 31 mars, le décret d'application a enfin été publié et je m'en réjouis.

Je considère en effet, qu'il n'était plus acceptable de voir nos routes paralysées par des usagers sans équipement à la moindre chute de neige !

Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Au cours de l'été, bon nombre d'élus m'avaient interpellée sur le délai de dépôt des dossiers concernant la campagne de Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2021, délai jugé trop court et contraignant pour constituer les dossiers.

Alors que les collectivités locales jouent déjà un rôle majeur dans la relance économique, j'avais saisi Alain ESPINASSE, Préfet de la Haute-Savoie, afin qu'il tienne compte des nombreuses difficultés liées au contexte économique et sanitaire et qu'il repousse la date limite de dépôt des dossiers.

Le Préfet a répondu favorablement à ma requête et m'a informé qu'il proposera à la commission des élus siégeant pour la DETR un report de cette date à fin décembre.

Je ne doute pas que cette décision sera entérinée par la commission des élus.

EN BREF



➔ Le 3 octobre dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association des communes forestières de Haute-Savoie. L'occasion d'aborder les nombreux défis qui attendent la forêt dans un contexte difficile (scolyte, tempêtes, réchauffement climatique...) mais de souligner également ses nombreux atouts et services écosystémiques. Je remercie mes collègues qui m'ont reconduit au sein du conseil d'administration, en qualité de trésorière de l'association.



➔ Visite de l'entreprise Savoy International aux côtés d'Agnes PANNIER-RUNACHER, Ministre chargée de l'industrie : nouveau fleuron de l'industrie haut-savoyarde, cette usine de fabrication de masques 100% locale a vu le jour au lendemain du confinement, sous l'impulsion courageuse audacieuse de son PDG, Émile Allamand. Un million de masques sortent chaque jour de cette usine et 200 emplois ont été créés. Une réussite qui prouve la puissance, la richesse et la résilience de notre industrie dans les périodes difficiles!



➔ Assemblée Générale des Maires Ruraux de Haute-Savoie au cours de laquelle j'ai été réélue secrétaire générale, aux côtés de Christophe Fournier, président, Marie-Pierre Blanchet Pernat, trésorière, Laurence Audette et Paul Rannard, vice-présidents.

Me contacter:



Permanence parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville

74 800 La Roche-sur-Foron - Téléphone: 04 50 25 18 11

s.noel@senat.fr - www.senat.fr - www.sylvianoel.fr